



Comité de Jumelages du Vésinet

3 avenue des Pages 78110 Le Vésinet

Conditions de participation ECHANGE - OAKWOOD

- Etre membre du Comité de Jumelages du Vésinet et adhérer à ses finalités et valeurs d'accueil et d'échange (cotisation annuelle : 15€/famille).
- Résider au Vésinet et/ou y être lycéen(ne)
- Inscription : en début d'année scolaire de l'échange, frais de dossier : 50€.
- Réponses en fonction du nombre de candidats.

Echange (en fonction des demandes de part et d'autre) :

- En France : accueillir un(e) jeune) pendant 2-3 semaines pendant les vacances d'été. Les parents des jeunes vésigondins bénéficiant de l'échange participeront à l'encadrement des étrangers pour les sorties. Tous les frais relatifs à l'accueil du correspondant, sont à la charge de la famille accueillante
- Lors du séjour à l'étranger : séjour de 2-3 semaines durant l'été, accueil et hébergement dans la famille de son correspondant.

Remplir / signer :

- ✓ un formulaire de candidature en français
- ✓ les conditions de participation

Fournir :

- ✓ une photo d'identité
- ✓ des photos de la maison, de la famille, mises en page sur une feuille A4
- ✓ une courte lettre de motivation du jeune, dans la langue du pays, adressée à la famille étrangère (décrivant par exemple ses goûts, hobbies, réalisations, les grands traits de sa personnalité, ses projets professionnels éventuels, ce qu'il aime ou pas, ce qu'il fait à l'école, dans son temps libre, comment il envisage l'échange, le plaisir qu'il aura à recevoir un correspondant...).

Le dossier de candidature complet doit être déposé au Comité de Jumelages sous forme papier (avec le chèque de 50€ pour les frais de dossier) et envoyé par mail dans son intégralité (excepté le chèque) à jumelages.levésinet@gmail.com et à la responsable de l'échange indiquée sur le formulaire.

Les jeunes seront reçus par 1 ou 2 membres du bureau du Comité de Jumelages pour présenter leur candidature. Obligatoire : à leur retour, les jeunes rédigeront un témoignage (petit texte + photos) qui sera publié sur le site du Comité de Jumelages (tacite autorisation d'utilisation du droit à l'image).

Lu et approuvé le :

Nom, prénom en lettres capitales :

Signature :